



Procès-verbal Conseil de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 30 septembre 2016

ORDRE DU JOUR :

1^{ère} partie – Conseil commun ESPE et Faculté de Sciences de l'Education (cf. procès-verbal à part)

2^{ème} partie (conseil de l'ESPE exclusivement)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2016
2. Informations du directeur
3. Point sur les dossiers d'évaluation pour l'HCERES
4. Commission recherche et vie scientifique de l'ESPE : désignation d'un nouveau membre
5. Référentiel enseignants 2016-2017 : responsabilités pédagogiques
6. Colloque – tarif pour droit d'inscription

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège B :

Annie CAMENISCH, Lyndon HIGGS

Collège C :

Caroline AYLING

Collège D :

Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN, Laurence HAMM

Collège des usagers :

Carine ETAIX, Marius GRIMAUD

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Jean -Pierre GROSSET-BOURBANGE, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Brice SCHOBEL

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Odile SCHNEIDER-MIZONY	➤ Procuration à Lyndon HIGGS
Jean-Pierre POLETTO	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
Martine CHASSIGNET	➤ Procuration à Albert HAMM
Gabrielle de GROER	➤ Procuration à Fabien CASPAR
François GAUER	➤ Procuration à David CASCARO
Dominique MEYER-BOLZINGER	➤ Procuration à Annie CAMENISCH

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :**Collège des usagers :**

Laura MEISTERMANN, Julien ROCK

Personnalités extérieures :

Sylvie ROST, David SAGLAMER, Caroline SANCHEZ, Isabelle TRABAND

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 15h20.

Annie Camenisch lit à l'assemblée un message de Jean-Pierre Poletto, qui apporte son soutien entier au projet de réunion des deux composantes. Ce conseil devait être le dernier de Jean-Pierre Poletto, qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre. Ne pouvant assister au conseil de ce jour, il a souhaité « transmettre à l'ensemble des membres de l'assemblée [s]es encouragements les plus vifs et [s]on souvenir le plus amical, fondés, depuis sa création, sur des relations chaleureuses et respectueuses de chacun ».

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2016

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

2. Informations du directeur

2.1. La rentrée a commencé le 24 août 2016 avec la journée de rentrée des M2, en présence de Mme la Rectrice. Globalement, cette rentrée s'est bien déroulée. On note une augmentation des effectifs, en particulier dans le 1er degré (parcours polyvalent) et dans le 2d degré, une hausse spectaculaire des inscrits en EPS. Pour les autres disciplines du 2d degré, on notera quelques légères fluctuations. À la date du 29 septembre 2016, les effectifs sont de 1909 étudiants et fonctionnaires stagiaires (contre 1842 à la rentrée 2015). L'augmentation des groupes dans le 1er degré à Strasbourg génère de la tension pour la répartition des services des collègues.

Tous les départs d'enseignants ont cependant été compensés et il faut s'en satisfaire, mais pour faire face à la situation, il faut recruter davantage de vacataires pour renforcer les équipes, notamment des conseillers pédagogiques dans le 1er degré.

La direction de l'ESPE a fait part de la situation au vice-président Hugues Dreyssé, mais l'augmentation enregistrée ne justifie pas la création de nouveaux postes aux yeux de la présidence.

De manière générale, il convient de rester prudent, les échéances électorales de 2017 ne permettant pas de dire si le nombre de postes aux concours restera stable.

Le bilan du début d'entrée en fonction des fonctionnaires stagiaires n'a pour sa part pas encore été fait (cela est prévu en octobre).

2.2. Le Conseil d'école d'aujourd'hui ne siège pas au complet, certains sièges étant vacants (ceux de Christian Auer, de Jean-Pierre Poletto et de Julien Ebersold). Des élections partielles seront organisées pour pourvoir ces sièges. Elles auront lieu les 8 et 9 novembre prochains, pour les collèges A, C et D.

Le prochain Conseil d'école se tiendra le 18 novembre 2016 à l'ESPE.

Il conviendra également d'organiser prochainement le renouvellement du directoire du Collégium.

Par ailleurs, la date des élections aux conseils centraux est fixée au 17 novembre 2016 pour les personnels (22 et 23 novembre pour les étudiants).

2.3. Les dates des prochaines réunions du Conseil d'Ecole sont les suivantes :

- 18 novembre 2016
- 28 avril 2017
- 16 juin 2017.

Lors du conseil du 28 avril ou du 16 juin, une partie commune avec la FSE sera consacrée au projet de réunion de deux composantes (statuts et structuration de la nouvelle composante).

3. Point sur les dossiers d'évaluation pour l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Philippe Clermont rappelle les enjeux de cette évaluation : dans la perspective du prochain contrat quadriennal, il s'agit de faire un bilan du contrat précédent sous la houlette de ce haut conseil et de se livrer à une auto-évaluation selon les standards internationaux.

L'HCERES demande de faire remonter autant de dossiers que de diplômes. Pour les ESPE s'ajoute à cela la demande spécifique de faire remonter un dossier « pilotage ».

Le dépôt doit se faire à la mi-octobre par l'université.

Il s'agit de montrer que notre ESPE s'inscrit dans une démarche qualité au regard des formations.

Philippe Clermont rappelle que, dans chaque parcours, un conseil des études a eu lieu en février, avant que le COSP ne se prononce.

L'auto-évaluation s'est faite sur la base de plusieurs itérations : constat des éléments de faiblesse, proposition de modification de maquettes, présentation au conseil d'École et au conseil des études.

Eric Tisserand a rencontré les délégués des différents groupes.

Des évaluations directes ont également été proposées aux étudiants (campagne d'évaluation Unistra et campagne propre).

La synthèse a nécessité le traitement d'une importante masse d'informations. Philippe Clermont remercie Eric Tisserand et les coresponsables de parcours pour ce travail conséquent.

Le retour des experts ne correspondra malheureusement pas au calendrier du renouvellement de l'offre de formation.

Cet exercice d'auto-évaluation, qui doit être la plus honnête possible, est très intéressant. Il s'agit de faire notre propre synthèse de nos points forts et de nos points faibles.

Eric Tisserand ajoute que le réseau des ESPE a rencontré l'HCERES le 21 septembre dernier à Paris, pour organiser le retour des dossiers en plusieurs vagues. Il faut souligner le caractère hors norme de nos masters, du fait des effectifs très élevés (au niveau national, 20% des étudiants français inscrits en master sont inscrits dans des masters MEEF). Il faut également rappeler le contexte et le cadre de la formation (la place du concours par exemple).

Pour nos dossiers, certains points sont particulièrement à relever :

- Un certain équilibre dans les maquettes 1^{er} et 2^d degrés et une certaine progressivité du S1 au S4.
- L'équilibre sur le travail des cycles.
- La phase d'expertise interne de l'université de Strasbourg.
- La prise en compte des grands profils types des étudiants en 2^e année, avec trois cursus différents pour les DU et deux cursus pour les fonctionnaires stagiaires, afin de cibler les grands types d'étudiants auxquels on est confronté et de permettre aux M2 qui ont échoué au concours de se remettre en condition (ce qui ne se fait pas forcément dans toutes les ESPE). Notre ESPE a pris l'engagement d'organiser cette préparation dans des conditions satisfaisantes, au prix de contraintes particulières.
- Un tronc commun réaliste, au service du développement des compétences.
- Le pilotage de ces mentions fonctionne globalement bien, avec des échanges réguliers. Les coresponsabilités ont été systématisées, l'articulation avec l'équipe de direction et le COSP fonctionne bien, les rôles et responsabilités de chacun sont bien définis.
- Les équipes plurielles se structurent et les procédures se clarifient d'année en année. Les experts internes à l'université ont observé avec intérêt la façon dont les dispositifs sont réfléchis et améliorés ensemble. Notre ESPE a fait preuve de réactivité dans ce domaine.
- Les améliorations à apporter et les points de vigilance : lourdeurs dues au nombre, place de la recherche dans les masters MEEF, nature des mémoires, suivi des étudiants, articulation avec la professionnalisation, harmonisation avec les composantes à poursuivre.
- L'internationalisation est limitée (mais avec des difficultés à cause du concours en 1^e année et des stages en 2^e année), les possibilités franco-allemandes pouvant être davantage développées.

David Cascaro remarque que l'international est considéré trop souvent comme la mobilité externe, alors qu'on peut enseigner dans d'autres langues différentes matières.

Éric Tisserand rappelle l'existence dans notre ESPE du DU « Enseigner sa discipline en langue allemande », qui n'entre malheureusement pas dans cette évaluation. Le cursus intégré est également un point fort, avec possibilité de faire la majeure partie de son stage en Allemagne, mais peu d'étudiants y sont inscrits.

Il ajoute que la réorientation hors de l'Éducation nationale va devenir cruciale. Il faut commencer à la renforcer, à l'améliorer. Il s'agit par ailleurs de mieux prendre en compte la diversité d'origine des M1.

L'entrée et l'évaluation par les compétences sont expérimentées par certains parcours. Une césure est pointée, entre le M1 trop ressenti comme une préparation au concours et le M2 comme une préparation pratico-pratique du stage en responsabilité. Deux points semblent à améliorer : le M1 doit aussi être une année de préparation à l'entrée dans le métier et le M2 ne peut pas exclusivement être perçu comme un livre de recettes. Un effort devra être porté sur la clarification des attendus et une meilleure fédération des deux années passées en ESPE.

La mise en place de la mention « Pratique et Ingénierie de la Formation » est plus récente, elle articule une offre diplômante et une offre certifiante. Cette offre de formation est pensée en complémentarité avec le processus de certification, elle est bâtie en collaboration avec nos partenaires. C'est le gage d'une certaine originalité.

La formation est en cours d'évolution : le rapprochement FSE/ESPE, la perspective d'une intégration du parcours « Tutorat et Formation d'Enseignants » dans les parcours « sciences de l'éducation » et le parcours « Adaptation à la Diversité des Elèves » qui devrait se rapprocher des mentions 1^{er} et 2d degrés.

David Cascaro souligne que cette évaluation est une première pour l'ESPE et y voit un moment intéressant pour la vie de notre conseil, qui permet de prendre du recul.

Marius Grimaud souligne l'intention de garder des perspectives d'évolution sur le rythme de la formation, mais il lui semble que le M2 n'est pas uniquement perçu comme une année professionnalisaante, le fonctionnaire stagiaire ayant aussi la préoccupation de répondre à la question : « comment vais-je faire pour que ça marche dans ma classe ? ». Il lui semble en outre important de prendre en compte la charge de travail demandée aux stagiaires et la prise de responsabilité en classe.

Départ de Laurence Hamm à 16h, qui donne procuration à Martial Collin.

Concernant l'évaluation, Philippe Clermont précise que des questionnaires sur le pilotage sont à renseigner tous les ans, qui représentent un tiers de la prise d'informations. Par ailleurs, d'autres prises d'informations sont faites auprès des étudiants, par le biais d'enquêtes internes, avec un équilibre global entre campagne d'évaluation de l'Unistra et évaluation propre à l'ESPE.

L'HCERES se montre sensible à la manière dont on peut convertir ces évaluations en décisions.

Départ d'Albert Hamm à 16h10, qui donne procuration à Lyndon Higgs.

Lyndon Higgs fait remarquer qu'il faut parfois prendre avec précaution les retours des évaluations, du fait du faible taux de participation. De manière générale, il salue le bon climat de travail avec l'ESPE de l'académie de Strasbourg, en comparaison du fonctionnement d'autres ESPE, avec un équilibre pleinement respectée entre ESPE et composantes disciplinaires (il le constate en tout cas pour sa discipline, l'anglais).

4. Commission recherche et vie scientifique de l'ESPE : désignation d'un nouveau membre

Philippe Clermont rappelle les enjeux de la commission : aide, soutien et valorisation des activités scientifiques, soutien financier aux publications, démarche de communication interne à l'ESPE, pour venir abonder les moyens que les enseignants-chercheurs peuvent avoir par ailleurs dans leurs équipes de recherche.

Cette commission examine les projets avant d'attribuer des subventions.

Un appel à candidatures large a été lancé pour le remplacement de Christine Hélot, partie à la retraite, et trois candidatures ont été reçues. Parmi les trois candidates, deux d'entre elles ont des responsabilités pédagogiques et sont déjà engagées. Ce serait un premier engagement pour la troisième, Christelle Marsault, enseignant-chercheur en sciences du sport.

Le résultat du vote est le suivant :

Claire Metz : 6 voix

Anémone Geiger-Jaillet : 4 voix

Christelle Marsault : 10 voix

Christelle Marsault est donc élue à la commission recherche et vie scientifique.

5. Référentiel enseignants 2016-2017 : responsabilités pédagogiques

Philippe Clermont indique que la structure du tableau ne change pas par rapport aux autres années. Le seul changement concerne le point 2 (responsables de parcours), avec l'ajout d'un échelon supplémentaire pour les parcours de plus de 600 étudiants, pour qui il est envisagé d'attribuer 120 HTD, qui seront réparties entre les trois coresponsables du master MEEF 1^{er} degré.

Une deuxième modification a été opérée aux points 10 et 11, le chargé de mission « insertion professionnelle » passant de 30 à 15 HTD (l'année dernière, étant l'année de démarrage de la charge de mission, avait été de ce fait plus valorisée) et la chargée de mission « innovation pédagogique » voyant sa mission renforcer à 60 HTD pour tenir compte de la charge de travail effective.

François Laspeyres souhaite avoir des précisions sur la façon dont se fait la gradation pour la coordination pédagogique dans le 2^d degré.

Éric Tisserand répond que cela se fait en fonction du nombre de fonctionnaires stagiaires suivis. L'ESPE tient compte de ce nombre, de celui de l'ensemble des autres étudiants et de l'effectif total M1/M2.

Le référentiel enseignants 2016-2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

6. Colloque « Lou Andreas-Salomé » – Tarif pour les droits d'inscription

Il s'agit d'approuver le montant de l'inscription au colloque qui se déroulera en février 2017, fixé à 50 euros.

Le conseil souhaite que ce tarif ne s'applique, comme cela se fait couramment à l'université, qu'aux enseignants-chercheurs, l'inscription pouvant être gratuite pour les étudiants.

Le tarif du colloque « Lou Andreas-Salomé », ainsi précisé, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine séance du conseil d'École est fixée au 18 novembre 2016.

Le Directeur de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Fait à Strasbourg le 18 novembre 2016

Le Président du conseil d'École
David CASCARO
